



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## **Universitätsbibliothek Paderborn**

### **L' Enemy De Dieu Et De L'Homme Le Peché**

**Mouton, Nicolas**

**Liege, 1671**

Chapitre I. Des mal-heurs du pecheur touchant sa personne en cette vie.

**urn:nbn:de:hbz:466:1-39622**



PARTIE I.  
 DE LA NATURE,  
 ET DE L'EFFET  
 DU PECHÉ.

CHAPITRE I.

Des mal-heurs du pecheur touchant sa  
 personne en cette vie.

MEDITATION I.

*Que le plaisir du pecheur n'est que d'un moment  
 trompeur, & accompagné de mille regrets.*



LE monde estant plein de biens  
 trompeurs de vaine gloire,  
 ou de richesses, & des cor-  
 ruptions de la chair, sans que  
 personne se soucie de ce qui est eternal,  
 voulez vous que je vous dië, d'où vient  
 que nonobstant le sel contre ces corrup-  
 tions,

tions, qui sont les Docteurs, les Peres spirituels, & tant de livres devots, on y fait si peu de fruit, & on a si peu de soif des biens eternels? Escoutez S. Augustin, c'est que tout est plein d'une soif étrange des biens temporels, car tandis que l'homme ne sera pas libre de l'amour des choses visibles, il est impossible qu'il se rende susceptible de l'amour de son Dieu, qui seul le peut rendre bien-heureux; & selon le mesme Docteur, il y a un amour utile & un nuisible, qui s'empêchent mutuellement. Que si dit-il, l'amour nuisible est osté, l'amour utile succedera; & si l'amour utile subsiste, le nuisible n'aura pas d'entrée, comme un vase plein qui n'est plus capable d'autre liqueur pour precieuse qu'elle soit; & puis il adjouste, Faites écouler ce que vous avez, pour prendre ce que vous n'avez pas; comme s'il disoit, Quittez les affections du monde si vous voulez jouir des celestes. Cecy nous doit proportionnement à mon dessein, faire rentrer en nous mesmes, & dire, O miserable pecheur, qui que tu sois, alteré de cette soif mortelle? considere ceste proposition veritablement dorée de Saint Pierre Chrysologue: Le plaisir que le monde promet n'est qu'un moment au  
pris

*& de l'effet du peché. Ch. I. Med. I. 3*  
prix de l'Eternité des malheurs qu'on  
doit endurer ; tu es un neant ou plutôt  
un avorton de confusion , & le Dieu que  
tu offenes est eternal. Tu es une victime  
destinée à jamais pour les flammes , & ce-  
luy que tu mesprises doit estre ton Juge  
rigoureux , estant eternellement juste ,  
comme il est puissant pour te punir , la  
vie que tu menes n'estant que temporelle  
pour longue qu'elle puisse estre : & le  
plaisir que tu pretens , de peu durée ,  
car il sera entrecoupé de mille regrets ,  
dit le Sage en ces termes : *La joye sera mé-  
lée de douleur , & la tristesse sera le bout de* <sup>Prové.</sup>  
*la joye.* Ouy paillard , prodigue , ces dan-  
ses , ces jeux , ces vanitez , & ces presents  
trompeurs n'auront pas tousiours leur  
course. Superbe , ces ambitions , ces bra-  
vades & ces vaines gloires , ne feront pas  
tousiours dans le lustre : garde un revers  
de fortune qui te suit.

Platon cét Oracle entre les anciens,  
voyant un jour un jeune homme de no-  
ble extraction , qui avoit prodigué tout  
son bien dans les voluptez , luy dit à un  
coing de ruë , où il le trouva mangeant  
un quignon de pain : *Mon Amy , si tu  
n'avois pas fait un si bon dîner tu aurois  
maintenant dequoy mieux souper.* Voulant

A 2

dire

4 *Partie I. De la Nature,*  
dire que son mauvais ménage estoit la  
source de ses miseres.

Il n'y a rien de plus vray, que les ri-  
cheffes, les voluptez, & tout ce qui nous  
careffe icy bas est trompeur, perissable &  
damnable, puis que les premieres *se pre-*  
*parent des aïles pour prendre leur vol à gui-*  
*se d'Aigles vers les Cieux,* & les autres nous  
tendent des pieges pour nous precipiter,  
ce qui est arrivé à cét homme, dont parle  
S. Luc qui disoit à son ame. *Mon ame tu*  
*as de grands biens amassez, pour plusieurs an-*  
*nées, repose-toy, mange, boy, fais bonne chere.*  
*Mais Dieu luy dit, insésé cette nuit on te red-*  
*mande ton ame, & pour qui sera ce que tu as*  
*amassé.* Aquoy S. Jeã ajoute que les hōmes  
riches, s'imaginent n'avoir affaire de rien,  
mais qu'ils se trōpent, ne scachāt pas qu'ils  
sōt miserables & aveugles, & que *la source*  
*de tous maux, c'est la cōvoitise.* Mais posons  
qu'il n'y eust aucun meffange de tristesse,  
ce que le Sage niē ouvertement, le plai-  
fir de l'impie sera-t'il de longue durée?  
rien moins, car Job dit, *que la joye de l'hy-*  
*pocrite est à guise d'un point.* Et nonobstant  
que les plaisirs soient de petite durée, ne  
croyez pas que les peines seront telles, car  
selon le mesme, *Ils passent leur vie au beau*  
*milieu des voluptez, & le poinct de plaisir*  
receu

*Prov.*  
23.

*Luc.*  
12.

*1 Tim.*  
6.

*Prov.*  
14.

*Job 20*  
& 21.

*de l'effet du peché. Ch. 1. Med. 1. 5*  
receu leur livre passage dans les enfers. Tel  
est mon ame le moment du plaisir des  
pecheurs ; le commencement & la fin  
consistent en un mesme point, il finit  
dans sa source, & passe comme le vent : il  
est en mesme temps dans son Orient &  
dans son Occident ; la peine qui luy est  
opposée ne finit jamais ; elle surpasse tou-  
tes choses en durée, estant esgalle à celle  
de Dieu mesme : & si tu veus sçavoir ce  
que c'est de sa grandeur ? le dis que le  
moindre degré de peine que les damnez  
doivent endurer, surpasse sans compa-  
raison tous les maux du monde qui sont  
possibles & imaginables. La raison est,  
d'autant que la peine doit estre mesurée à  
l'aulne de l'Eternité. O moment d'un  
plaisir apparant que tu es deplorable ! O  
Eternité de peines que tu es peu recon-  
nuë des mortels ! ô homme d'une vie si de-  
pravée que de preferer le plaisir d'un mo-  
ment au goût des delices eternelles ! dont  
il est escrit : *Que l'œil n'a point veu, ny l'o-<sup>1. Cor.</sup>  
reille n'a point entendu, ny le cœur de l'hom-<sup>2.</sup>  
me n'a point conçu, ce que Dieu a préparé à  
ceux qu'il aiment.* Et puis que le moindre  
degré de grace que Dieu nous donne, est  
de plus haute estime, comme estant surna-  
turelle, que tous les biens du monde, qui

ne font appuyez comme celle-là sur les merites inestimables de celuy qui est la richesse du Pere Eternel J.C. Nous dirōs donc avec le Prophete, *Que la chair se taise à la face du Seigneur*, si elle veut des delices *qu'elle se taise à la veuë de J.C.* en croix; si elle aime les vanitez *qu'elle se taise avec luy* attaché tout nud à la colombe: si elle veut des honneurs *qu'elle se taise pour JESUS* mené aux Tribunaux des Juges, & au calvaire d'ignominie; enfin si au nom de ceste petite creature qui doit estre baptisée on dit *abrenuncio*, qui veut dire: *Je renonce aux tentations des malins, aux pompes du monde, aux corruptions de la chair*, & qu'on luy met le sel à la bouche, dont le propre est de desfachier les humeurs de la chair qui la feroiēt rendre à la corruption, cela veut dire *que la chair se taise* par les merites de IESUS, qui nous veut rēdre incorruptibles. Aussi nous avons ceste coustume de prendre de l'eau benite (laquelle pour sa benediction contient le sel) qui nous est donnée au visage, où sont les sens qui formentent les vices, comme si l'Eglise vouloit dire *que la chair se taise*, bouchant les portes aux vanitez, ostant tout desreglement qui peut amuser nos puissances

&

Zach.  
27

*& de l'effet du peché. Ch. I. Med. I. 7*  
& facultez, afin que les forces du malin  
soient enervées à l'aspect de Jesus qui en  
a triomphé : Et puis mon Ame tu diras, ô  
amour ! ô naissance ! ô vie ! ô Sang ! ô  
amour de mon divin Redempteur ! que  
tu sois à jamais collé à mon cœur pour ne  
te perdre de veüe, ny d'esprit ; & que  
conformément à mon estre, ma naissance,  
ce, ma vie, ma mort, & s'il se peut faire,  
mon sang puisse signer un amour reci-  
proque au vostre, dans le temps, esperant  
sa confirmation dans l'Eternité.

---

### MEDITATION II.

*Que le plaisir du pecheur est hideux &  
adominable.*

L'Homme pour estre sage doit aimer  
& esperer, principalement le bien ve-  
ritable & permanent, dont sa seule jouïf-  
sance le peut rendre esgalement hon-  
neste & bien-heureux, & tout ensemble  
avoir en horreur les biens sensibles &  
passagers qui ne peuvent que nous expo-  
ser aux mespris, & nous rendre mal-heu-  
reux : cecy est fondé dans l'Escriture, ou  
il est dit en termes exprés, *Que quiconque* Iac. 4  
*veut aimer ce monde se rend ennemy de Dieu,*  
En effet le pecheur pour se cōfondre luy  
même

même, doit aviser ce qui reste encore des biens du siecle qui sont passez, examinant quel bon-heur ils ont produit dans l'ame, & il verra au cōtraire qu'ils ont engendré un pente glissante aux mal-heurs: que s'il en est ainsi des biens sensibles qui sont passez, pourra-t'on esperer autrement pour les futures? asseurement que non; car d'eux ne peut arriver que la necessité au mal, qui causera sans doute une finale impenitence, puis que selon les Theologiens, de la coustume tolerée se fait une convoitise, même une autre nature, à quoy si on ne resiste, se fait une necessité. Voyez le livre de l'experience, Des biens sensibles de la chair n'en peut suivre que la volupté & la convoitise des plaisirs illicites: Du monde ne peut provenir que le faste, la vaine gloire, ou l'appetit dèreglé des richesses, pour les posseder par dol, usure ou envie contre le prochain; mais du plaisir au service de Dieu, pour l'aymer, s'ensuit le desir saint & juste comme d'un Ange. Le pecheur donc, doit sagement reconnoistre qu'il est sorty du nombre des hommes, lors qu'il se prostituë aux plaisirs des bestes, où les demons & sa convoitise l'emportent, pour les renfermer dans leurs categories,

gories, ou il est d'autant plus hideux, qu'eux, qui depourvus de raison & de graces, se retrouvent dans les entreprises de telle poursuite; mais il s'enfonce dans les ordures de ses convoitises & iniquitez, luy qui doié de raisons les pourroit éviter, assisté qu'il est de la grace de Dieu, & en ce que les bestes suivent l'impression de la nature, luy y consent par son libre arbitre. O impudence que tu es noire! la briefveté du plaisir le devoit retirer cōme j'ay fait voir dans la precedente, mais icy, je vois que la turpitude du crime le doit faire encore d'avantage, puis que personne enfin n'oseroit commettre en presence d'un homme, ce que le pecheur ose entreprendre à la face de Dieu, ô chose deplorable! de vouloir jouir des biens visibles & sensuels avec telle perte que celle d'un Dieu.

Mon Ame telle est la sottise de l'homme, il tâche d'establir sa fortune & beatitude dans la source de ses mal-heurs, delaisant son Dieu, dont la jouissance est celle de tous les biens, car tu vois qu'il veut jouir d'un bien apparant, comme celuy qui se veut contenter d'une viande qui n'a qu'un goût decevant, & negligé celle qui contient le goût le plus souverain ;

rain ; car l'homme qui suit son plaisir se  
prive de son Dieu, qui par eminence con-  
tient tous les biens & les perfections des  
creatures. Telle est sa turpitude, car lors  
qu'il se rejouyt de ce que les brutes se re-  
créent, comme un chien, ou un porc dans  
les ordures de la chair, ou comme un cro-  
codil dans ses larmes, ou comme un Pan  
dans sa gloire, son ame est faite sembla-  
ble aux animaux qu'il imite, & il ne l'ap-  
prehende pas. Horreur mon ame ! il  
vaut mieux pourtant avoir le corps sem-  
blable à ces animaux, que selon l'ame  
leur estre fait semblable dans leurs opera-  
tions, puis que l'ame sans comparaison  
est de plus haute estime ; comme estant  
l'image de Dieu immortel ; & que le  
change seroit d'autant plus hideux & de-  
plorabile, que l'ame surpasse en perfectiõ  
le corps. Que si maintenant nostre corps  
se metamorphosoit en beste toutes les fois  
que nous en imitõs la vie, quoy que l'ame  
demeureroit dans sa dignité, qui n'au-  
roit horreur de nous voir subitement un  
tel monstre de la nature ? neantmoins  
cecy seroit plus tolerable que ce qui se fait  
devant les yeux de Dieu par tout peché  
mortel ; car nostre corps retient sa forme  
humaine, lors que l'ame quitte la sienne,  
pour

*Et de l'effet du peché. Ch. I. Med. II. II*  
pour estre changée en une plus affreuse  
que celle d'une beste, ou d'un demon,  
qu'il imite ; Pourtant dit si bien le Pro-  
phete à mon propos: *Ne devenez pas* <sup>Ps. 31.</sup>  
*comme le cheval & le mulet qui n'ont* <sup>v. 9.</sup>  
*point d'entendement.* Cét avertissement  
est la mesme chose, que si Dieu disoit à  
l'homme: Ne devenez pas comme le che-  
val & le mulet, qui depourvus d'intel-  
ligence & de raison, se precipitent pas-  
sionnement dans la satisfaction de leurs  
appetits, & qui ont coustume de le con-  
tinuer, ne soit qu'on leur met le frein: ou  
il suppose que ceux qui ne s'approchent  
de Dieu, mais au contraire s'en esloignēt  
par le peché, sont faits semblables aux  
bestes, non quant au corps, mais bien  
quant à l'ame; puis qu'il specifie en ter-  
me exprés le defaut de l'intelligence, ac-  
cusant l'ame dont elle doit estre une fa-  
culté, & nullement du corps. *Que la chair*  
*donc se taise, encore une fois à la face du*  
*Seigneur, de qui nous sommes l'image vi-*  
*vante, qui peut resister à tout en qualité*  
*de maistre, car l'ame doit commander au*  
*corps, ouy que la chair se taise, & qu'elle*  
*obeyffe à l'esprit, qui l'anime, mais aus-*  
*si que cet esprit soit au preallable sujet à*  
*l'Esprit saint qui l'inspire, afin que con-*  
*siderant*

fiderant la haute fin pour lequel il est créé, il use du moyen qui sont les hautes lumieres de la grace, pour y arriver; *Que la chair enfin se taise*, pour ne jamais plus s'estudier aux plaisirs illicites & divertissemens des sens extérieurs, par où entrent les renforts continuels du malin, à qui si nous cooperons, nous faisons le mesme que ceux qui éguisent le cousteau pour se l'enfoncer plus avant dans le sein; car plus on y prendra du goust, plus en fera t'on blessé. Ainsi le dit S. Iean, *D'autant plus que le pecheur se sera glorifié & trouvé au lieu des delices, son tourment & sa douleur seront proportionnez à la grandeur de son orgueil.*

## MEDITATION III.

*Que dans le plaisir du pecheur il y a plus d'amertume que de douceur.*

Comme il n'est pas temps de goûter du miel lors qu'il est meslé de quelque venin, aussi ne faut-il pas s'amuser aux voluptez quand il faut combattre.

*l. 1.  
Rég.  
14.* Nous lisons que Jonathas à la deffaitte des Philistins, quoy que après un genereux combat, fut condamné pour avoir cōtrevenu à la deffence du Roy son Pere, dont

*Et de l'effet du peché. Ch. I. Med. III. 13*  
dont la malediction estoit confirmée par  
serment contre celuy qui oseroit prendre  
refection avant le soir ; dequoy n'ayant  
eu aucune connoissance & entendât son  
arrest : Quoy dit ce grand Prince, *pour a-*  
*voir gousté un peu de miel du bout de ma ba-*  
*guette, faut-il qu'il m'en couste la vie?*  
Nous laissant à entendre chere Ame, que  
ce miel represente la volupté desirée con-  
tre les ordres divines, lors qu'il faut com-  
battre l'ennemy, qui cause tous les mal-  
heurs, & la mort eternelle, si elle n'est  
prevenue, comme fit ce Prince, par son in-  
nocence. A quoy pour ne manquer pas  
d'authorité, J'ajoute celle d'Architas Ta-  
rentinus homme sage & grand politique  
entre les Romains, qui parlant d'affaires  
d'Etat, & du moyen de conserver les  
corps des mortels, disoit qu'il n'y avoit  
rien de plus dangereux pour corrompre  
les Royaumes & ruiner les peuples que  
la volupté. Ceste verité a esté reconnuë  
de nos premiers parens Adam & Eve, qui  
n'eurent pas plutôt mangé du fruit def-  
fendu, *que leurs yeux furent ouverts* dit le  
Texte Sacré ; pour considerer la perte,  
dans les mal-heurs qui devoient arriver à  
la pòsterité, & tout ensemble prendre re-  
solution de la voye par où ils pourroient  
fortir

Gen. 3

fortir du paradis de volupté, d'où ils furent au plutôt bannis par l'Ange Exterminateur, qui armé d'un glaive flamboyant justement au chemin qui menoit à l'Arbre de Vie les menaça de mort, à quel dessein ils se revestirent de peaux de bestes pour achever une vie miserable qu'ils avoient commencé par la volupté, qui les fit au plutôt ressentir les effets honteux de la chair corrompue, & labourer une terre maudite, en suite de cet arrest divin qui les obligea enfin à manger du pain à la sueur de leur front. Telle fut la punition de nos premiers parens dans la Loy de la nature; mais nous qui sommes de la suite funeste dans la Loy de Grace beaucoup plus criminels, parce que nonobstant ses graces & inspirations sacrées, nous paroissions si souvent sacrilegues de ses merites, comme rachetez au prix du precieux Sang de JESUS CHRIST, serons nous affrâchis, après avoir de la sorte violé ses loix ? ô que non ! *Car la joye est assiegée par ses voisins de plainte ou de deuil, selon le Sage, & comme dit fort bien Esaye, Sur la terre de mon*

*Prov*  
4.  
*Is 32.* Pere croistront également les buissons & les espines, à plus forte raison regorgeront elles sur les maisons de joye & Cités de volupté

*Et de l'effet du peché. Ch. I. Med. III. 15*  
volupté. Bien-heureux donc le peuple, dit le <sup>Psal.</sup>  
Prophete Roy, qui aura tousiours Dieu <sup>142.</sup>  
pour son Seigneur, lequel beatifiera d'un e-  
rernel bon-heur, ses fujets, lors que les  
impies seront obligez de crier comme es-  
crit le Sage en ces termes. <sup>Sap. 5</sup> *Que nous a pro-  
fité nostre superbe ou bien la vanitise de nos  
richesses? tout cela a passé comme l'ombre, &  
nous sommes peris au milieu de nos mal-heurs.*  
Et plus bas. *L'esperoir de l'impie est comme un  
un poil follet emporté du vent, & comme l'e-  
cume écartée par la tempeste, ou bien comme  
une fumée noire dissipée par le vent.* Et puis  
il dit au nō du pecheur, *Nous nous sommes  
lassés dans les chemins d'iniquité, nous avons  
marchez par de voyes difficiles, enfin nous  
nous sommes perdus dans nos malices.* Cepour-  
quoy dit excellemment Job, *Pour un peu* <sup>Iob 24</sup>  
*de temps ils ont esté eslevez, & pour tousiours  
seront-ils humiliez, comme toutes choses.* En-  
fin ils seront emportez dans la grange,  
pour estre brisez & froissez comme des  
épics de bled. Choisis dōc ce que tu veux,  
sois avare, soit luxurieux, soit ambitieux  
dans la convoitise des honneurs; *Combien* <sup>Aug.</sup>  
*d'épines?* dit S. Augustin, *& combien de* <sup>in Ps. 102.</sup>  
*sollicitudes enfantër les amours propres, avec  
les richesses de ceste vie?* Le Prophete Roy,  
considerant les vanitez du siecle, ne  
peut

peut que faire une triste harangue aux hommes, deplorant leurs defastres pour les exhorter à secoüer le joug de ces vanitez & mauvaises traditions des hommes, qui pourroient embrasser la vie Evangelique, & recevoir avec facilité la doctrine du Ciel. Voicy ses paroles. *Enfans des*  
*Tf. 4.* *hommes jusques à quand aurez vous le cœur*  
*v. 3.* *pesant ? pourquoy aimez vous la vanité, &*  
*cherchez vous le mensonge.* Côme s'il vou-  
 loit dire, Jusques à quand vous retiendront ces choses periffables, comme oppressez sous leur joug ? pourquoy aimez vous tant ces vains plaisirs du monde, qui tend à sa ruine ? pourquoy avec tant d'empressement vous emportez vous à l'estude des vaines opinions des hommes ? sçachez que le Seigneur a rendu admirable son Saint par prodiges & miracles, operez pour la confirmation de la verité de sa doctrine, & a fait entendre une voix disant, *Celuy-cy est mon Fils bien aimé en qui j'ay prins mon bon plaisir :* Escoutez le, car la connoissance qu'il vous donnera par ses consolations Evangeliques causera en vous une joye dans le cœur, parce  
*Id.* que maintenant nous avons trouvé le  
*v. 8.* froment des Eleus en corps ; le vin en Sang, & l'huile en Chrême de grace & bene-

*& de l'effet du peché, Ch. I. Med. III. 17*  
benediction. Et tout au contraire, re-  
connoissons comme chante d'un air  
doux le Poëte Chrestien Boëce, que le  
desir de volupté est plein d'inquietude;  
& la jouissance de repentir.

*Habet hoc omnis voluptas  
Stimulis agit fruentes  
Apiumque par volantium  
Uoi grata mella fudit,  
Fugit, & nimis tenaci  
Linqvit icla corda morsu.*

C'est à dire.

*Semblable à ces petits voleurs  
Qui desrobent aux fleurs  
Leur douce manne:  
Le plaisir profane  
Offrant ses attraits  
Laisse tous ses trains  
Dedans l'Ame  
Qu'il enflamme,  
Et pour un peu de miel,*

*Dõt il flatte les cœurs, il les remplit de fiel.*

Chrestiens? l'Ame demeure aussi long  
temps au milieu des malheurs, qu'elle ai-  
me autre chose que Dieu, qui ne se peut  
perdre sinon par une volonté entieremēt  
determinée; & au contraire elle est es dou-  
ceur du bien veritable, lors qu'elle joiit  
de son amour; Disons encor que la chair

B

se

*se taise en la presence du Seigneur, en qui elle se doit mortifier, pour pouvoir jouir de luy en repos, estant tres-necessaire, ou bien d'esteindre les concupiscences, ou bien de se preparer aux douleurs: Qu'elle se taise, enfin sous l'ombre de son Dieu, de qui le propre est de changer le fiel en douceur; & les amertumes & souffrances vous seront en l'autre vie une grappe de raisin de cypre, contenant en soy le vin de joye & de liesse.*

---

MEDITATION IV.

*Que le peché fait des estranges dégats dans l'Ame.*

**L**Ors que David fuioit les persecutions de Saül, il demanda au Prestre Abimelech, s'il n'avoit point d'arme deffensive à luy prester, sur quoy il fit responce qu'il avoit le coutelas du Geant qu'il avoit tué; David là dessus, luy dit, qu'il auroit à le luy donner, à raison qu'il luy serviroit à propos, puis qu'il estoit à l'espreuve, quoy qu'il auroit de la peine à le manier. Mondains quand je vous vois aveuglez du peché, & dans ceste posture, negligier les armes du salut, je suis touché de compassion à vous dire un mot qui doit

*& de l'effet du peché, Cb. I. Med. IV. 19*  
doit servir de coutelas pour égorger l'en-  
nemy qui vous talonne de prés: voulez  
vous que je le die? Helas l'hôme pecheur  
en son Ame, il est mort à la grace, & il  
pense vivre, passant les jours & les nuits,  
parmy les vanitez de ses pernicious desirs,  
où il est precipité, mesmes jusques aux  
bords de l'enfer qui luy reste avec le der-  
nier instant de vie corporelle, si telle  
estoit la disposition de la Divine Justice  
pour la vengeance de ses crimes. Qui dit  
cela, c'est Dieu par la bouche de son Pro-  
phete, en ces termes: *L'Ame qui aura peché* <sup>Eccl. 18.</sup>  
*mourra*, & si nous voulons entendre un  
Apostre il vous dira que *le peché engendre* <sup>Iac. 1.</sup>  
*un meschant enfant qui est la mort*. En veri-  
té, je puis dire que le peché fait en l'ame;  
ce que la mort fait au corps, car si le corps  
est privé de tous sens & operations; le pe-  
ché prive l'ame de sa grace, & par con-  
sequent des merites & fonctions spiri-  
tuelles: & comme selon les Philosophes,  
il y a une sorte de foudre si subtile & de  
telle activité, qui fait liquefier une espée  
sans en offenser le foureau, & casse tous  
les os d'un corps sans en percer la peau;  
ainsi le peché est ce foudre qui tuë l'ame  
sans crever le corps, David le dit ainsi.  
*Le peché à mon insçeu a ruiné, brisé, &* <sup>Ps. 72</sup>  
*redmit*

B 2

redmit

reduit mon ame à neant, & a fait de tels dégats que tous mes os ont esté disloquez, enfin toutes mes facultez ont esté en desordre.

O homme ! qui n'è te soucies pas de meliorer ta vie par une sainte mortification de tes sens, ou déreglement d'agir, si tu estois une fois au rang des morts, pour considerer ce que c'est que le peché, tu verrois que si Dieu est un bien souverain & infiny, le peché est un mal si contagieux, qu'il fait mourir en certaine façon les choses mesmes immortelles, & quant au corps & quant à l'ame : Telle *Gen. 2* estoit la condition de l'homme dans l'estat d'innocence à qui on avoit dit : *Dés le jour que tu auras mangé du fruit deffendu, tu seras obligé à la mort* ; l'homme d'óc n'auroit pas mouru, s'il n'avoit mangé du fruit de l'arbre de science du bien & du mal, car il auroit esté rendu immortel par le fruit de l'Arbre de Vie, ce que le seul peché luy a osté. Je dis mesme que **JESUS CHRIST** impeccable de sa nature, pour son respect a esté rendu mortel, pour nous faire voir ceste verité, qu'il sera le tison d'enfer, pour y entretenir le feu, & que pour un peché seul tous les demons ont esté rendus hideux & difformes, eux qui estoient de si belles creatures,

res,

*de l'effet du peché, Ch. I. Med. IV. 21*  
res, créées pour une si haute gloire. Mais  
toy ô Homme combien plus hideux feras-  
tu icy, ou dans les enfers, devant Dieu,  
pour toutes les fois que tu auras peché,  
puis que tous les demons pour un seul ont  
esté ainsi changez ?

Helas pecheur ! tel est le peché, il ban-  
nit tout homme du Ciel comme fit au-  
trefois Dieu, chassant Adam du Paradis  
Terrestre, il le prive du bon-heur du  
temps & de l'Eternité, pour le donner  
aux mal-heurs : Son fardeau est si lourd  
que le Firmament pour solide & massif  
qu'il est, n'a sçeu en soustenir la charge ;  
Lucifer cét Ange de lumiere pour un  
temps, mais de tenebres maintenant &  
à jamais, le connoit à ses despens ; la ter-  
re s'est ouverte ne pouvant endurer Co-  
ré, Dathan & Abiron, IESUS-CHRIST  
même ce grand Athlas du monde voulant  
porter nos pechez dans sa Croix à succé-  
bé sous le poids. Que si maintenant A-  
ristote vous a dit que la mort est la plus  
terrible des choses. Je diray avec plus de  
verité que c'est le peché, car la mort ne  
nous prive que de la vie, dont la jouis-  
sance est un combat mortel, mais le pe-  
ché nous ôte la vie de la grace, nostre  
seul bon-heur, puis que le moindre de-

gré d'icelle surpasse tous les biens creéz,  
 & nous prive de Dieu mesme, qui est  
 nostre force, nostre salut, & nostre gloi-  
 re. Le Sage ayant reconnu cette verité  
 donne ceste advis salutaire à tout le mon-  
 de de *fuir le peché cōme une veneneuse vipe-  
 re*, car il a tant de laideur que s'il pouvoit  
 estre cōsideré des yeux de nôtre Ame, tout  
 hōme le detesteroit & fuirait comme un  
 môstre de la nature, & cōme une peste de-  
 vorante; & la vertu que l'homme ne-  
 glige, attireroit à foy par sa beauté, tout  
 le monde, si elle pouvoit estre une fois  
 considerée des yeux du corps. C'est donc  
 elle que l'homme doit suivre pour imiter  
 les Anges, qui aiment mieux d'estre pre-  
 cipitez dans les enfers que de commettre  
 un seul peché, ce que nous voudrions in-  
 dispensablement pratiquer, si la foy nous  
 estoit assez forte, pour connoistre sa dif-  
 formité, car nous ferions plustot le choix  
 de mille morts que de le commettre. La  
 chaste Susanne en a eu de hautes con-  
 noissances, car la mort & l'infamie du  
 monde luy estant representée, avec l'hor-  
 reur du peché, elle aimait mieux avoir le  
 deshonneur d'estre lapidée, que de com-  
 mettre la paillardise, disant: *Hé! que me  
 voicy dās des detresses, si je consens à peché je  
 suis*

Ecol.  
21.Dan.  
13.

*Et de l'effet du peché. Ch. I. Med. IV. 23*  
suis déjà mort si je ne le fais point, je ne m'é-  
chapperay pas de vos mains; mais il vaut  
bien mieux passer par tous les tourmens que  
vos malices pourront executer contre moy,  
que de pecher à la face du Seigneur. O di-  
vine resolution! mais ô marbre! ô bron-  
ze! ô homme sans sentiment! qui n'ayant  
aucune apprehension de la Justice Divi-  
ne prend ses ébats & ses divertissemens  
sans se soucier d'estre traître & ennemy  
de Sa Majesté; osant de nouveau conf-  
pirer contre icelle, par de continuelles  
recheutes, apres en avoir obtenu de sa  
bonté si souvent le pardon.

Horreur chere Ame! Balthazar vit  
une fois une main rampante sur la parois  
de sa chambre, qui escrivoit l'arrest de sa  
condemnation, son vilage changea de  
couleur, tous ses ossemens à force de trem-  
bler se disloquoient, les colonnes de son  
corps, les cuisses & les genoux s'entre-  
chocquans: mais toy nonobstant la sen-  
tence de mort portée, tu n'as aucune  
honte: ô sot! ô aveugle! ô insensé! tu  
devrois imiter ce bon Manassés qui apres  
son peché n'osoit regarder le Soleil, di-  
fant qu'il en estoit indigne. David en a-  
voit telle vergogne que pour sa confusio  
il la faisoit sçavoir hautement au monde,  
n'y

*David*  
5.

n'y ofant aucunement comparoistre, & disoit saintement : *La honte me vient toujours au devant, & la confusion me charge le visage.* Les exemples des Rois, mon Ame, vous devroient exciter puissamment à suiyr ce qui doit rendre les penitens Royalement heureux, en suite de l'avis du Prophete, disant en la personne du Seigneur. *Convertissez vous à moy, mais que ce soit de tout vostre cœur, en jeusnes, pleurs, & plaintes.* Deschirez & brisez vos cœurs, non pas vos vestemens, qui ne sont que des deüils exterieurs, & amusemens inutiles, que si vous vous y arrestez, vos regrets ne seront pas veritables. Voila le moyen pour arriver au port d'une legitime conversion, & dites avec un S. Paul, *Seigneur me voicy, faites de moy ce qu'il vous plaira,* je ne suis qu'un avorton de vos creatures. Souspirez avec une Magdelaine nettoyant & arroufant de chaudes larmes les pieds d'un si bon Maistre qui a fait tant de pas pour vostre salut; quittez les occasions & recheutes mauvaises, fuyant les compagnies qui vous y precipitēt, & vous tiendrez le party de Saint Pierre, qui reconnoissant son peché & ses blasphemes, sortit au plustot & les pleura amerement, pour ne jamais finir  
les

Joelz.

*de l'effet du peché. Ch. I, Med. IV. 25*  
les regrets, ny recidiver dans les crimes ;  
ſçachant bien que Dieu a préparé ſes fou-  
dres pour les faire pleuvoir ſur les teſtes  
criminelles, qui ne s'efforcent point à  
bien faire ; tels ſont les chefs des calami-  
tez de ceſte vie , ſçavoir les guerres , la  
peſte , & la famine , & ſelon le Roy Pro-  
phete : *Il fera pleuvoir des pieges ſur les meſ-*  
*chans , le feu, le ſoufre, & la tempeſte ſeront* <sup>Ps. 10.</sup>  
*leur partage ; à quoy j'ajouſteray , que la*  
*chair ſe taiſe à la veuë du Seigneur , car*  
il eſt juſte , & il a aimé la juſtice ſelon  
le meſme Roy Prophete au Pſeume di-  
xielme ; & à la fin ſelon que dit l'Apoſtre,  
*Il rendra à un chacun ſelon ſes œuvres. Ouy*  
*qu'elle ſe taiſe icy , pour apprendre à diſ-*  
courir avec les Anges , & icy pour lors el-  
le meritera d'être eternellemēt avec eux.

#### MEDITATION V.

*Que le peché nous rend esclaves des demons,*  
*& nous prive des ſervices des*  
*bons Anges.*

**S**Aint Jean vit autrefois un Ange qui <sup>Apoſ.</sup>  
verſoit contre le Soleil une phiole <sup>16.</sup>  
pleine de la colere de Dieu, tâchant par ce  
ce moyen d'offuſquer ſa lueur : Conſi-  
derant de près ce myſtere , il me ſem-  
ble .

ble que c'est une figure de la malice du demon qui d'ordinaire verse la phiole de sa fureur pour aveugler le beau flambeau de nostre Ame, qui est la raison, l'inclinant au peché; afin que de la rendre esclave de ses loix. Saint Jean Climaque n'est pas loing de cette pensée, lors qu'il dit, *Aussi long temps que le flambeau spirituel brillera dans nostre Ame, les puissans ne pourrons voler le tresor de la vertu, de la grace, & des merites.* Et moy en suite j'ajouste qu'il ne nous pourra captiver tous son Empire, parce que decouvrant sa tyrannie, nous viendrons facilement aux moyens de secoüer son joug, car qui ne sçait que l'aveuglement de Samson ce grand prodige de force, ne fut cause de sa captivité par les Philistins. Autant en peut on dire du pauvre Roy Sedecias, à qui les deux yeux furent pochez, par le commandement de Nabuchodonosor, & mené captif en Babylone, sans espoir de pouvoir venger sa querelle, ny le meurtre de ses enfans. Jugez de mesme du malin, car son stratageme est d'oster d'abord cette belle flamme de nos Ames par le peché qui nous precipite aux malheurs des plus miserables servitudes: témoin Pharaon qui après toutes ses playes, sans avoir recon

Ind.  
16.

reconnu son mal-henr, fut si mesconnoissant de la Divine Justice, que se presumant de passer au travers de la mer rouge qu'il voyoit divisée par une Providence prodigieuse, pour servir d'un passage heureux au peuple de Dieu; il n' apprehenda pas ce piège & son malheur couverts sous une telle faveur, car au milieu de cet ocean, où il estoit arrivé, les ondes qui faisoient de deux costés, un rempart effroyable se rompirent, & les flots s'entre-chocquans & escumés pour ainsi dire de rage, par de murmures horribles, furent le juste tombeau de ses crimes. Ainsi David fait adultere tomba par après dans un sanglant homicide; Voyez aussi le plus sage de tous les hommes Salomon, après l'edification du Temple où estoient dressés les Autels pour rendre à son Dieu les hommages, & les sacrifices de reconnaissance, oublieux de la sagesse receüe de Dieu, aima les femmes estrangeres, & pour cette complaisance il devint idolatre comme elles, & d'autant plus criminel, qu'il devoit estre reconnoissant à Dieu de sa gloire & de sa sagesse.

Telle est la servitude du pecheur, mon Ame, car les demons ayant charmé les sens, ils menent l'homme où ils veulent,

&

& si Dieu luy faisoit voir la verité parmy les delices & les voluptez de ceste vie, il verroit que tous les momens sont autant d'esprits malins, armez de chaissons brûlans, pour luy ceindre les reins, & pour agrandir les flammes sous la captivité de ses concupiscences, qui se réjouïssans de leur prise, Dieu leur permet cette soumission faite par la creature, à qui ne peut rester que le joug d'une tyrannique servitude, pour avoir refusé celle d'un Dieu qui est doux; car qui ne sçait que le servir, c'est regner & posséder le Royaume de delices, avec l'avantgoût de l'eternel bonheur: étant veritable ce que dit S. Aug. en ces termes: *Ou bien nous sommes à Dieu ou au diable, car il ne peut y avoir de milieu, ny dôt l'Empire succede de l'un à l'autre.* Ainsi le dit S. Jeã par un bel Embleme qui luy fut representé dans l'apparition de deux Anges qui versoiét leurs phioles sur le Royaume de la beste, representé par le monde, où l'un remplit l'air d'espeffes tenebres, comme dit le Texte, mais l'autre ayant jetté sa phiole fit venir le jour, ce qui nous veut faire voir l'incompatibilité de la succession d'un Empire à l'autre, car le diable c'est Ange noir ne demande qu'un Royaume tenebreux, où il puisse aveugler ceux

*Apoc.  
p. 6.*

ceux qui luy sont subjets, pour maintenir son Empire, & l'autre cét Ange de lumiere ne pretend que brillans pour éclairer le sien, & conduire ses sujets dans le sentier de la verité, où se trouve la perfection chrestienne dans la fuite du mal, & claire poursuite du bien, ce que reconnoissant le Roy Prophete disoit pour nous *Seigneur faites écouler un rays de vostre divine lumiere, & dessillez mes yeux pour connoistre la verité, afin que sous l'appuy de vos grace, nous puissions arriver à vous, car le peché nous a poché l'œil d'intelligence, qui nous devoit consoler.* L'homme peut asseurement découvrir la somme de son mal-heur dans les visions de Saint Jean, icy spécifiées sous le symbole de tenebres & de lumiere, car aussi long temps que le Royaume tenebreux subsiste sous l'esclavage de Satan, le Soleil de la Divine Justice est en eclipse, ce qui l'empêché de pouvoir jouir de la protection certaine de ses ministres, qui brilleroient comme des estoilles, pour le conduire au port heureux du salut, sans le laisser à la fureur des ennemis. Comme enseigne le livre d'Esther, où il est écrit pour les pecheurs en ces termes: *Nous a-*

*Heft*

*vous*

*Tob. 3* nous livre<sup>z</sup> aux ennemis. Tobie en disoit  
 autant quand il consideroit ceux de sa  
 Patrie, trainez captifs en Ninive par Sal-  
 manazar Roy des Affyriens disant. *Le seul*  
*sujet pourquoy nous sommes pillez & menez*  
*prisonniers, c'est d'autant que nous n'avons*  
*pas obey à vos ordres grand Dieu.* Partant  
*Dan 6* je conclus avec la belle pensée du Pro-  
 phete Daniel, qui considerant la durée  
 d'une longue & ennuyeuse captivité de  
 soixante dix années, en impute la cause  
 aux iniquitez des Peres: & disoit en pleu-  
 rant: *Pour nos iniquitez & celles de nos Pe-*  
*res, Jerusalem & vostre peuple sert d'oppro-*  
*bres aux voisins.* Car telles doivent estre  
*1. 8.* les peines du peché, puis que selon Saint  
 Jean, *qui fait le peché doit estre l'esclave du*  
*peché.* Et comme dit S. Pierre, *Quiconque*  
*est vaincu est esclave de celui qui l'a vaincu.*  
*2. Pet*  
*2. v.* O! que doit donc estre heureux, l'escla-  
*19.* vage sous le triomphe de la Croix, où  
 nous sommes écrits selon que j'espere,  
 comme estant rachetez au prix du Sang  
 de JESUS-CHRIST dit l'Apostre; de  
*1. ad*  
*Cor 6.* quoy nous devons faire gloire de porter  
 en nous le Nom du Seigneur, ayant pour  
 rousiours la memoire de nous revestir de  
 JESUS-CHRIST Nostre Sauveur, qui  
 fera taire la chair & le vieil homme, avec

de l'effet du peché. Ch. I. Med. V. 31  
la cōvoitise, pour pouvoir dire avec joye,  
Je vis, mais non plus moy-mesme, c'est <sup>adGal</sup>  
JESUS-CHRIST qui vit en moy. Que la <sup>2.</sup>  
chair donc se taise devant la face du Seig-  
neur, Autrement dit le Sage. La servitude  
de Satan ne manquera pas, car il commande  
qu'on luy mette les fers aux pieds, parce que <sup>Eccl.</sup>  
celuy qui estoit destiné pour la gloire, doit estre <sup>33.</sup>  
ensevely au tombeau de la confusion.

### MÉDITATION VI.

Que le peché nous donne de furieuses attaques  
attaque par les remords de conscience.

**L**A plus grande douceur d'une impie,  
si on luy en peut attribuer une, selon <sup>Job 24.</sup>  
le Prophete Job, ce sont des vers; ce qui  
ne se doit pas seulement entendre des vers  
corporels, & qui sont engendrés de cor-  
rptions, & de pourriture de la nature,  
par les voluptez & excés des années, mais  
aussi des vers de la conscience, qui com-  
me vipereaux rongent continuellement  
le cœur des mortels, par la seule memo-  
ire de leur vie passée.

Et effet l'experience que le pecheur en  
ressent, r'entrant dans son cœur, quand  
ce ne seroit que pour avoir commis un  
seul peché mortel, n'est elle pas tyranni-  
que

que, car il entend au plustot que la conscience l'accuse, & luy dresse cette triste harangue: Ha! miserable où cours-tu de pied levé à la poursuite des appetits illicites, d'une volonté criminelle, qui ne panché qu'aux vanitez du siecle, aux vengeances, aux envies furieuses, aux gloires luciferiennes, & aux ambitions des charges, dont tu te juges indigne, car tu sçais bien que de tout cecy rien n'en peut provenir que la disgrâce du prochain & le danger du salut. Où est ton Dieu pour qui que tu es créé? tu ne dois vouloir ny t'employer à autre chose qu'à ce qui concerne son bon plaisir, quoy qu'il sembleroit estre le plus contraire. *Car il dirige*

*Sap. 8* *ordinairement le tout selon le secret de sa douce Providence.* Connois en verité qu'il te void pour estre un jour ton Juge sans appel: Voila en bref ce qui touche vivemēt le cœur d'un criminel dès le commencement de son delit. Mais quand il aura fait à sa volonté, que dis-je? La pensée de vengeance, d'envie, ou de quelque larcin dans une chose d'importance, si elle a esté entierement deliberée, quoy qu'à l'exclusion du dire, ou de ce qui s'auroit pû faire, & n'a esté fait, pour l'infamie, elle est devant Dieu criminelle: & puis

la pauvre conscience conclura, tu as consenty malheureux à une vengeance mortelle; aux desirs de la chair corrompue, ou à une temerité contre l'honneur du prochain; quoy? tu as consenty à un moment de plaisir plustot apparent que véritable, à si grands fraix, & dès si long temps cherché pour le tyran de tō cœur, où il laissera un monstre de regret: ô frenesie effroyable des hommes!

Les Payens pour exprimer quelque image grossiere de sa tyrannie, ont peints trois furies, qui executrices des crimes, cherchoient de toutes parts les scelerats pour les accabler de deüil, d'injures, & d'ennuis: ainsi se trouvent le plus souvent les criminels, car encor qu'ils ne voyent pas tousiours le Juge, qui doit porter la sentence de leur condamnation, & que mêmes personne ne les autoit veus, si est il neantmoins que la conscience les bourelle, les poursuit, & les accuse, comme devant estre le premier boureau de leurs crimes, ensuite des ordres divins.

Je pourrois rapporter plusieurs exemple, qui confirmeroit comme la conscience à vexé les impies par des spectres, des songes & des visions espouvantables, comme nous lisons dans

©

Plu.

Plutarque, où je renvoye les curieux, me  
 cōtentât de dire avec le grād Orateur Ro-  
 main que c'ët une grāde douceur que d'e-  
 tre fans crime. *Vacare culpā magnum est so-*  
*latium*, ou bien si vous aimez mieux le di-  
 re du Sage. *Lata mens quasi jube convi-*  
*vium*. Qui veut dire que la bonne con-  
 science est comme un festin de delices  
 continuelles, & que la mauvaise n'est  
 qu'un cruel tourment, pourtant ajoûte-il  
 le même. *Læti cordis os efflorescit.*

*De qui le cœur se réjouit,*

*La bouche florissante rit,*

*Le contraire est d'un mauvais cœur,*

*Qui donne à tous puante odeur.*

Que si Diomedes à la table du Roy ne  
 pouvoit manger aussi long temps qu'il  
 voyoit le coutelas déguainé prest à luy  
 fendre la teste, l'impie qui a memoire de  
 son peché, & void le portrait de son cri-  
 me, serast'il à son aise? Non, non; car  
 les bourreaux qui luy sont au dedans,  
 pouffent de plus en plus la lancette dans  
 la chair vif, pour rendre le cœur foible  
 à la fin; Adam, Caïn, Esau, & plusieurs  
 autres l'ont ressentis en eux mesmes, l'un  
 par sa nudité, l'autre par son visage blé-  
 me, à qui Dieu dit: *N'est-il pas verita-*  
*ble si tu as mal fait, qu'au plustot le peché*  
*sera*

*Gic. l.*  
2.

*Prov.*  
15.

*Gen 4*

sera à ta porte ? D'avantage si l'homme n'estoit pas aveuglé pour considerer l'estat de son Ame, il la verroit bientost faite comme son enfer, car qu'y a-t'il dans l'enfer qui ne soit dans un pecheur ? dans l'enfer le feu y brûle, les malins y font leur residence, le peché sert de bois, pour entretenir le feu, les tenebres y font, les furies s'y retrouvent avec des horreurs, effroyables, les vers de conscience y rongent, & on n'y entend que blasphemer ; De mesmes dans le pecheur ; le feu de la concupiscence brûle, les malins le tourmentent ; les aveuglemens du peché s'y retrouvent, les furies des passions l'emportent aux poursuites criminelles, les vers de conscience y sont esbranlez de mille façons pour le boureller, on n'y entend que murmures, execrations & blasphemes, contre la Bonté, Providence, & Justice Divine, à mesme temps que Dieu le caresse, afin qu'il ne se precipite pas aux abismes ; il luy envoie des inspirations saintes pour le faire aspirer à une autre vie plus heureuse : ô l'insensé que fera-il, tous ses membres ne fremissent ils pas pour une telle ingratitude, ne blanchit-il pas de crainte pour avoir negligé les graces que Dieu luy fait ? Non il ne

blanchit pas seulement, ny ne fremit, mais encor impie qu'il est, il se defie de de la bonté de son Dieu, il ne se confie pas en soy-mesme, & ne se veut fier à personne: telle est sa torture. O le triste, mais tres-juste spectacle! que de voir des personnes d'une bonne posture, s'amaigrir tellement pour le seul remord de la conscience qui les ronge; j'en connois qu'on ne leur voyoit que la peau sur les os, lors que je leur dis que Dieu ne leur feroit jamais tyran, si nous luy estions fidele creature, & si l'on vouloit voir un heureux changement d'estat, qu'il ne restoit que le choix d'une meilleure vie avec le regret du passé, dans la confiance en sa bonté, pour esprouver en assurance ceste verité. Ce qui a esté fait, & j'ay vû qu'on s'en a bien trouvé. Cecy m'avoit esté enseigné du Roy Prophete: disant si bien à mon propos, comme il se consolait en sa personne dans ceste pensée: *Je ne tomberay point dans la confusion: lors que j'auray tousiours tous vos commandemens devant mes yeux. Et ailleurs: Bien-heureux l'homme qui selon vos loix aura accompli son desir, car il parlera en assurance à ses ennemis à la porte. Ce que Saint Jerosme entend à l'heure de la mort qui doit estre*  
l'entrée

*Psal.*  
*118.*

*ne tomberay point dans la confusion: lors que j'auray tousiours tous vos commandemens devant mes yeux. Et ailleurs: Bien-heureux l'homme qui selon vos loix aura accompli son desir, car il parlera en assurance à ses ennemis à la porte. Ce que Saint Jerosme entend à l'heure de la mort qui doit estre*  
l'entrée

*de l'effet du peché. Ch. I. Med. VI. 37*  
l'entrée à l'autre vie, puis que l'Apollre  
dit que *là mesme est la liberté où se retrouve* <sup>2 Cor.</sup>  
*l'esprit du Seigneur.* Et tout au rebours là <sup>2.</sup>  
mesme voit-on une execrable servitude,  
où se rencontre celuy du demon. L'hom-  
me donc fera sagement s'il quitte celle-cy,  
pour aspirer à celle-là; & le dire de l'A-  
poltre sera veritablemēt reconnu, qui dit  
que *delivré du peché on est fait le veritable* <sup>Rom 6</sup>  
*ministre de la Justice.* Attendant la courōne  
promise & reservée au dernier jour à ceux  
qui l'auront exercé, car Dieu en fera le  
juste Juge: & pour finir selon mon des-  
sein, je suivray tousiours la pensée du  
Prophete, qui dit: *Que la chair se taise donc* <sup>Zac. 2</sup>  
*en presence de ce Juge,* qui doit estre si ri-  
goureux, afin d'estre affranchis des vers  
& des remords de conscience, nous en  
procurans un moyen necessaire qui est le  
changement de nostre vie.

#### MEDITATION VII.

*Que le peché nous prive de tous les biens Spi-  
rituels, sans aucune participation aux  
suffrages & prieres des Saints.*

**V**N Prince genereux quand il void  
quelque place forte dans ses terres,  
où commande des Bandoliers qui le mes-  
present

présent, & sa justice, avec une quantité de voleurs qui ruinent son Pays, battant la campagne, & faisant mille dégats impunement au grand interest des pauvres Sujets, qui ne font que remplir la Cour de plaintes à cause de leurs ravages & forfaitures; ce Prince envoie sommer la place, puis la bat furieusement, & ne la pouvant emporter par les armes, il y jette le feu, cause la famine, fait faire secrettement des mines, & les faisant jouer emporte la place, avec ces brigâds à l'improviste.

Dieu ce grand Prince des Armées & souverain Repareur de nos Ames, en fait de mesme, car voyant un homme tenir bon en un jeune corps, comme dans une forteresse, où il fait une retraite de voleurs spirituels, pour exercer une infinité de cruautéz, commettant toutes sortes de vices, & remplissant la Cour celeste de plaintes pour ses mal-versations, le somme souvent de se rendre par plusieurs inspirations saintes, puis luy envoie des maladies, pauvreté & miseres, le chargeant d'injures, calomnies, mauvais procès, bref de toute sorte de visites corporelles & spirituelles, (*car aux pecheurs sont destinez plusieurs fleaux dit David*) &

ne

Ps. 31.

ne les pouvant vaincre par composition, il fait joüer les mines de sa Divine Justice, le fait sauter de la Communion des Saints, les prive des prieres & merites des Ames justes, dont il auroit pü joüir au grand avantage du corps & de l'Ame, par une heureuse evasion des perils, auxquels tout homme est sujet du temps de cette vie mortelle; ce que je pourrois prouver par plusieurs belles Histoires qui parlent des assistances & tuteltes des Anges: mais j'ayme mieux laisser la liberté aux curieux de les chercher ailleurs, afin de n'estre pas importun à mon dessein, me contentant après avoir fait le recit des dommages du corps & de l'Ame, d'entrer à ceux qui sont de la société & conversation civile, que voicy.

Personne n'a aimé un meschant homme, beaucoup moins doit-il être estimé digne d'honneur, parce que telle doit être son ignominie & son mespris, mais cela est de petite consideration. Helas! que tout homme considere avec moy de combien de bon-heur, il est privé estant hors du nombre des enfans de Dieu; car joüissant de sa grace il participoit à tous ses merites, aussi bien que des Ames justes. Rien ne se faisoit dans l'université  
du

du Christianisme de bon, & d'illustre, touchant les prieres & bons desirs, rien dans les Cloîtres de la Religion Catholique les plus austeres, selon les vœux de pauvreté, chasteté, & obediencce, qu'il n'y participoit. Rien de parfait ne s'operoit par tant de braves Anachorettes, dont le cœur & l'Âme n'estoit qu'un à raison de l'union mutuelle aux pratiques charitables de vertu, tantôt pour le service du prochain, tantôt pour la grace de Dieu, par des resignations sinceres à la Providence Divine, qu'il ne recevoit selon son merite ensuite de cette sainte communication. Rien d'illustre ne se passoit par de genereuses resolutions de ceste vie mortelle, qu'il n'en profitoit à merveille, secouant le ioug trop amere de la prosperité à l'imitation de l'Apostre qui au beau milieu de ses sacrées aspirations à son Dieu, disoit: *J'estime que tout n'est qu'une*

*Phil. 3* *perte en comparaison de la haute science de*  
**JESUS CHRIST** *mon Seigneur, pour l'amour*  
*duquel j'ay renoncé à toutes choses, & je con-*  
*sidere toutes choses comme de la bouë, afin que*  
*je le puisse posseder. Rien de genereux dans*  
*les Martyrs, rien de Saint entre les Con-*  
*fesseurs, rien de chaste ne se voyoit dans*  
*les Vierges, de majestueux dans tant de*

*de l'effet du peché, Ch. I. Med. VII. 41*  
Patriarches, Prophetes, Apostres, que les  
graces & merites ne s'augmentoient de  
de plus en plus à proportion de ce qui se  
faisoit ou estoit fait, en tant que le tout  
pouvoit estre communiqué. Enfin il n'y  
avoit rien de venerable dans la vie de la  
Mere Vierge, rien d'adorable dans son  
tres-cher Enfant, ou dans les merites de  
son Sang, rien de furement dans la Di-  
vinité, qu'il n'en pouvoit estre partici-  
pant, avec le centuple de sa recompense  
dans la gloire, s'il auroit perseveré jus-  
ques à la fin. Ainsi croyons nous par le  
dixiesme article de nostre Foy *Je crois la*  
*Communion des Saints.* Cecy veut dire,  
pourveu que je sois un membre vivant  
par la grace dans l'Eglise, je puis par les  
merites de JESUS CHRIST participer  
aux merites des justes; maintenant ô pe-  
cheur? tu es comme un Caïn demembré  
du corps des fideles, & retranché comme  
une piece de chaire pourrie, tu es rendu  
si impuissant que tu ne peux faire aucune  
action meritoire digne de ceste gloire  
de delices eternelles; tu es privé de toutes  
bonnes prieres, aumosnes, mortifications,  
& œuvres de charité corporelle ou spi-  
rituelle, que tu aurois pû meritoirement  
exercer, ou participer des autres, à la  
gloire

gloire de tō Dieu, & celle de ta persōne au jour de la retribution glorieuse, oüy tu es comme une branche seche & aride qui destachée de son tronc, est inutile pour le fruit preste à estre jettée au feu. L'Apōstre nous le signifie, quand il dit : *Si je*

*2. Cor. n'ay la charité rien ne me profitera.* Soit que

13.

nous considerions les bonnes œuyres faites dans l'estat de la grace, mais mortifiées par le peché; soit celles qui ont esté faites dans l'estat du peché & par consequent mortes & inutiles pour la gloire. O malheur ! ô estat pernicieux ? que tu es un cruel bourreau à l'homme qui n'agueres pouvoit dire avec David : *Seigneur je suis*

*Psal. fait participant de tous ceux qui ont crainte*

163.

*de vous,* car l'union de charité nous fait participer à tous les sacrifices qui sont offerts icy, & ailleurs, de jour en jour à Sa Majesté, & ce par une seule intention pieuse, car telle est la liberalité Divine pour les fideles sujets, un peu humiliez; dōt l'accroissement des merites se fait par l'application des Indulgēces que N. Mere la sainte Eglise reserve dans son thresor inépuisable, que JESUS-C. enrichit avec ses Saints. De plus si quelqu'un pour être debile de corps ou foible de courage, ne pouvoit soustenir la rigueur de l'austerité;

*de l'effet du peché. Ch. l. Med. VII. 43*  
rité, pour faciliter le moyé de ceste parti-  
cipation sainte, Dieu l'oblige à se con-  
fier à la multirude des Ames religieuses  
qui s'affligent par les disciplines, les cili-  
ces, les mortifications, les jeusnes, les  
veilles, & observances tres-estroites de  
leurs vœux : car nous devons croire que  
tout cecy se fait au profit du corps de  
l'Eglise, & de tout autre membre  
qui subsiste en grace ; comme les pieds  
dans un corps humain s'ils s'avancent, la  
main, si elle travaille, l'œil s'il regarde,  
la bouche si elle mange, c'est pour le bien  
de tout le corps, dit l'Apostre selon  
ma pensée : *Moy qui me réjouis* <sup>ad Col.</sup>  
*maintenant dans les souffrances que j'endure* <sup>1.</sup>  
*pour l'amour de vous, & qui accomplis en*  
*ma chair ce qui manque aux souffrances de*  
*JESUS-CHRIST pour l'Eglise qui est mon*  
*corps.* Ce qui se doit entendre quant à  
l'application des merites d'icelles, car en-  
core que N. Seigneur ayt satisfait pour  
tous. Il veut neantmoins que nous sa-  
tisfissions aussi pour nous mesmes, qui  
sommes les prevaricateurs de ses loix, ce  
qui ne se peut faire sans l'application de  
merites de sa Passion, qui doit estre  
par la frequentation, des Sacremens,  
où se retrouvent les graces, & la source  
des

des bonnes œuvres, pour la perfection des Ames fideles, qui doivent patir les contrarietez de ceste vie, par une sainte imitation de son exemple.

*Aug.* *Ostez donc* dit Saint Augustin *l'envie,*  
*32. in* *& ce qui est vostre, est mien: à raison que*  
*jean.* *je puis participer aux biens que vous operez,*  
*je banniray pareillement l'envie de mon cœur,*  
*& vous jouirez de ce qui est mien. C'est*  
*donc l'envie qui nous separe, dit ce grand*  
*Saint, & la charité qui nous unit; puis*  
 que nous nous devons mutuellement  
 communiquer aussi bien le spirituel que  
 le temporel: car comme dans une maison  
 bien réglée un chacun a son employ, les  
 garçons font au negoce, & les filles au tra-  
 cas du menage; ce pourquoy le bien avec  
 le gain doit estre commun: Il en est de  
 mesme dans la famille de JESUS-CHRIST,  
 nous sommes freres & soeurs, tout ce que  
 nous meritons doit revenir au commun  
 bien spirituel, si donc je jeusne meritoi-  
 rement & qu'un autre prie ou préche, ou  
 soit affligé de maladie, je participe à leurs  
 bonnes œuvres, pour le regard de mon  
 jeusne qui est meritoire; & cet autre par-  
 ticipe à mō jeusne, à raison de sa Predi-  
 cation, ou de sa priere: ce que vous faites  
 donc est mien, & ce que je fais est vostre,  
 comme

*de l'effet du peché. Ch. I. Med. VII. 45*  
comme ne devant concourir qu'à un même thresor par un gain commun dans le Sang de JESUS-CHRIST; & voila la premiere communication qu'on doit entendre estre mutuelle avec les Saints & les Ames justes.

Ily a de surplus une autre communication qui se doit entendre quant aux choses sacrées de l'Eglise, comme sont la mesme participation au Sâg de JESUS-C. aux mêmes Sacremens, aux mêmes graces, aux mêmes assurances dans les promesses Evangeliques, & dons du S. Esprit; parce que nous sommes appellez à la même foy, au même espoir des biens surnaturels, & sacrez de nostre Mere la Sainte Eglise, & voila ce qui concerne la deuxieme communication, qui selon leurs explications signifient presque le même, excepté que l'une est differente de l'autre, parce que par icelle on communique avec les Saints & Ames justes, & l'autre est une participation des choses sacrées de l'Eglise: Tellement donc que les riches ne croyent rien autre chose que les pauvres, les Princes n'esperent rien autre chose que ceux de la lie du peuple, c'est le même Dieu, la même Foy, le même Baptesme, une même Loy, une même  
Euchari-

Eucharistie, même viande spirituelle, & une même parole de Dieu, comme ceux qui sont bourgeois d'une même ville, jouissant de même privilege, à raison de la commune liaison & société politique. Ainsi nous l'enseigne le Roy Prophete conferant la Jerusalem celeste avec la terrestre. *Jerusalem est bastie comme une* <sup>Is. 121</sup> *Ville, dit-il, dont tous les habitans sont unis & liez ensemble.* Car elle participe aux biens spirituels que JESUS-CHRIST y a plantez par ses Predications & par les exemples de sa Vie, les arrosant de son Sang, par sa Mort, pour les faire de plus en plus fructifier dās les fideles jusqu'à la recompense de la gloire.

Je finiray donc avec le Prophete, disant : <sup>Zach. 2.</sup> *Que la chair se taise devant la face du Seigneur.* Puis que l'estat du pecheur est si funeste que nulle de ses actions pour bonne qu'elle ayt esté avant le peché, ne luy peut persuader une esperance affermee, ny obtenir le moindre degré de grace, quoy de telles actions bōnes pourroient avoir esté operées par d'autres, dans l'estat de la grace pour un tel dessein.

MEDITATION VIII.

*Que le peché engēdre une obstination au mal,  
obligeant enfin le pecheur à estre une  
viētime d'enfer.*

**T**Out homme bien senté estimera toujours qu'il est bon de craindre dans ceste vie l'état mal-heureux du peché, parce que lors on est abandonné de Dieu, & une peine luy correspond eternellemēt dans l'autre vie, dont le pecheur en doit estre rigoureusement jugé & puny, ne soit que la conversion survienne au plutôt : mais une fille qui est dans un mal-heureux rencontre d'impudique & ne veut pas quitter l'occasion prochaine du peché, au contraire, elle aime tendrement un jeune homme entre les autres qui la sollicite aux plaisirs illicites, & de qui on ne la peut separer : n'est elle pas dans un grandissime peril de sa pudicité, & de son salut ? ouy sans doute ; car elle ayme le peril.

Il en est de mesme de nostre Ame, Chrestien, aussi long temps que nous vivons icy bas agitez de mille combats, tantôt de l'esprit contre la chair, tantôt de la chair contre l'esprit, & particulièrement  
en

en mesme temps que l'Ame est dans le peché garottée de mille liens ; une meschante opiniastrété de nos desseins dans la careffe malheureuse de la chair, nous

*ad R-  
pb. 5.* l'enfonge d'avantage dans la bouë sans espoir d'en sortir. Aussi *personne ne hayt sa chair*, dit tres bien l'Apoltre, au contraire un chacun la carresse comme une espouse. Cecy fait dire à un Prophete. *Que l'impieté est allumée comme un feu qui consumerà les buissons d'espines, & se faisant un brazier comme d'un bois bien épais sera environnée de sa fumée.* Côme s'il vouloit dire par là, que l'impieté est maintenant entre nous jusqu'au plus haut degré de sa malice, parce que les buissons d'épines qui sont les hommes, par un long usage de leurs crimes, sont rendus secs & arides, qui fort propres à brûler prendront feu, se formant un brazier comme d'un bois fort épais pour passer en fumée avec la vanité de leurs cœurs : En effet maintenant la chair afflige l'Ame, par une pente glissante aux vains plaisirs, l'Ame cause mille ennuis au corps, & le pecheur paye la peine deuë au peché ; la chair accuse l'Ame du consentement donné, l'Ame accuse le corps de son appetit dereglé ; ainsi se forment un procès fort prejudiciable

ciable

*& de l'effet du peché, Ch. I. Med. VIII. 49*  
ciable entres les freres, & par longs dilais  
avec les contentions des parties, se con-  
sume enfin l'heritage paternelle es mains  
des estrangers; le plus souvent la super-  
be donne le tort à l'envie, celle cy à la  
superbe, l'un & l'autre à la malice d'un  
avare; l'avarice à tous deux; & le reste  
des autres, à la luxure ou à la paresse;  
ainsi le pauvre criminel pour l'aliainson d'u-  
ne societé politique ne peut que subir u-  
ne sentence fatale, qui s'ayant emparé du  
cœur precipitera l'homme dans les mal-  
heurs, & laschant la bride à sa convoitise,  
il s'écriera cōme dit le Sage: *Tout ce que* Ecc. 2  
*mes yeux ont desiré, je ne leur ay pas denié,*  
*ny empesché mon cœur de jōuir de toute vo-*  
*lupté,* verifiant en cela le dire de l'Apo-  
postre. *Que Dieu a abandonné les pecheurs* Rom. 2  
*aux desirs de leurs cœurs, & il a permis qu'ils*  
*soient tōbez dās toutes sortes d'impudicitez,*  
*& que par elles ils ayent des-honoré eux-mé-*  
*me leurs corps, eux qui ont chāgé la verité de*  
*Dieu en mensōge, & qui ont ser-vy la creature*  
*plustot que le Createur.* En quoy on ne  
peut douter qu'ils n'ayent accompli le  
nombre des iniquitez de leurs Peres, afin  
de moissonner ce qu'ils auront semé d'un  
cœur endurcy aux crimes, d'où ny l'en-  
fer, ny les menaces ne les pourrōt retirer,

D

arc

car à un esprit criminel il ne peut pas  
 manquer un horrible aveuglement, sui-  
 vy d'une honte cruelle en tout ce qui  
 est representé à ses yeux : D'icy les  
 graces sont diminuées de là les crimes  
 & les pestes de l'Ame, sont augmentées;  
 ce qui fait que les careaux & foudres du  
 Ciel sont rendus inutiles, & les ennemis  
 plus forts : & puis la conscience crie, s'en  
 1780 est fait, & pourtant : *Ils suivront l'e-*  
*garrement de leurs pensées*, dit le Prophete  
 Roy: puis que cela leur goûte mieux que  
 les douceurs celestes. Le Prophete n'est  
 pas loin de ceste pensée, quand il dit en  
 Ezech 29. ces termes: *Voicy que je viens à toy Pharaon*  
*Roy d'Egypte grand dragon qui prens ton*  
*repos au beau milieu de tes fleuves, oüy voi-*  
*cy que j'ajanceray un frein à tes mâchoires,*  
*j'empoisonneray tes poissons, & t'ayant tiré*  
*du beau milieu de ton fleuve, je te chasseray*  
*aux deserts avec eux pour te laisser en proye*  
*aux bestes de la terre; puis je te donneray aux*  
*oyseaux carnaciers pour en estre devoré.*  
 Par là nous voulant enseigner, que tous  
 impies, avarés, & lubriques pretendent  
 leur repos au milieu des voluptez, un  
 chacun se veautrât en elles, comme pour  
 rencontrer le souverain bien, s'imagi-  
 nant d'avoir conquis des honneurs & des  
 riches-

*& de l'effet du peché, Ch. I. Med. VIII. 51*  
richesses de leur propre industrie, aussi  
bien que le moyen de rassasier leur ven-  
tre. Mais voyez ce que Dieu dit, J'ajan-  
ceray un frein à tes machoires, afin que  
tu sois ferré de calamitez à guise d'un  
cheval reveche, & réduit à la raison, a-  
fin que tu consideres ta misere. J'attra-  
peray dit-il tes poissons grands & petits ;  
par exēple ton Ame, tō corps & tout ce qui  
est des œuvres de ton esprit criminel, &  
& trāsporté de cete vie à l'autre, qui doit  
estre le bourreau de tes crimes, je t'ēporte-  
ray du milieu des voluptez, où tu te glo-  
rifiois, & cōme poissons ravis hors des on-  
des, je te precipiteray au milieu des enfers,  
où tu seras laissé pour dépouille aux de-  
mōs, qui te tourmēteront avec autant de  
cruautez qu'ils surpassent les bêtes sauva-  
ges & carnacieres. Horrible mais veritable  
sentēce du Seigneur contre les impies. car  
tel doit estre leur defastre, & telle leur fin.

Saint Thomas cet Angé de l'escole di-  
soit, comme témoigne celuy qui a écrit  
sa vie. Je ne scay comme se peut faire  
que l'homme dans l'estat horrible du pe-  
ché, puisse concevoir la moindre joye  
pour un peu de temps quel qu'il soit, veu  
que cēt estat est de soy mesme mauvais  
qui ne peut que trainer avec soy ensuite

de l'inimitié de Dieu une sujection à toutes sortes de malheurs. Ainsi nous le fait entendre Saint Gregoire, qui avoit l'œil assez ouvert pour descouvrir les embusches & lassets du peché, quand il dit, que le peché qui n'est bien-tot nettoyé par la penitence de son lourd poids, traine les Ames à un deuxiême, à cause que le Tout Puissant de son juste Jugement les permet de tomber, parce que destituées de la grace, elles ne peuvent estre preservées de sa douce protection, car l'opiniastreré d'une volonté de fer ayant entraîné l'esprit dans le vice, elles ne peuvent estre amendées, ne soit par une juste correction du passé: ce que n'estant de mise, l'affection croit naturellement dans la chose aimée, qui fait multiplier les actes jusques à une entiere satisfaction.

L'exemple se trouve dans le Roy David, qui après le peché d'adultere commis pour avoir dilayé la penitence, tomba dans l'homicide, & cōtinuant dans ses crimes, il voulut par après supposer un faux heritier au grand scandale du peuple.

Ainsi Saint Pierre ayant renié son Maistre la premiere fois, il n'en fut pas content, mais il poussa jusqu'à la troisiême, qu'il noircit pas de terribles anathemes

Greg.  
l. 5.  
Mor.

*de l'effet du peché. Ch. I. Med. VIII. 53*  
themes & imprecations, tant il est veri-  
table ce que disent tous les Theologiens  
que sans la grace de Dieu sanctifiante,  
on ne peut long-temps eviter le peché  
mortel, non pas même en estat de grace,  
ne soit qu'on soit particulieremēt assisté  
de Dieu, pourtāt dit fort bien le Sage. *Ne* *Eccl 5*  
*tardez de vous adresser au Seigneur, & ne*  
*differez de jour à autre vostre conversion,*  
car subitement viendra son ire & au jour  
de vengeance il vous perdra. Le doctē  
Bellarmin raconte à ce propos un bel ex-  
emple, dont il en est le fidele telmoin en *7. de*  
voicy le narré. „ Lors que je donnois la *arte*  
„ visite à un de mes amis dit-il, homme *bene*  
„ riche & de noble extraction, & qui *mor.*  
„ avoit commis un grief peché, estant au  
„ lit malade, je luy dis qu'il n'y avoit  
„ rien de plus salutaire à la fin de la vie  
„ qu'une contrition veritable des offen-  
„ ses commises, & que Dieu ne mespri-  
„ fera jamais un cœur contrit & humi-  
„ lié; lequel me demandant ce que c'estoit  
„ une contrition, il me fit sçavoir qu'il  
„ n'entendoit pas ce que je voulois dire, je  
„ luy dis donc qu'il estoit necessaire de se  
„ repentir des mesfaits de la vie passée,  
„ avec une franche resolution de les cor-  
„ riger, par amour, dans la fuite des oc-  
casions.

„cations : alors il me repartit , je ne suis  
 „dit-il maintenant capable de cela , me  
 „faisant entendre qu'il ne sçavoit ce que  
 „je luy voulois : ce qui me donna dit-il un  
 „signe assure de sa reprobation ; veri-  
 „fiant en cela le dire de Saint Augustin,  
*Aug.* qui dit : *Que le pecheur est frappé de telle*  
*façon à sa fin , qu'il s'oublie soy-mesme en*  
*mourant , comme il avoit oublié Dieu en son*  
*vivant.* Car de plusieurs peut-on dire en  
 verité ce qui a esté dit du peché de Judas,  
 qu'il estoit gravé au milieu du cœur d'u-  
 ne pointe de fer & d'une ongle de dia-  
 mant , tellement qu'il n'y pût avoir au-  
 cun accès aux inspirations saintes , com-  
 me seroit la memoire du Juge tres-rigou-  
 reux , duquel il n'y a point d'appel ; ou  
 bien celle des tourmens d'enfer qui sont  
 inconcevables , beaucoup moins l'avant-  
 goût de la gloire eternelle qui degoûte  
 tous voluptueux , parce qu'il n'affection-  
 nent que ce qui est present , dont ils ne  
 sont privez qu'à regret , ce qui fait dire à  
*Jer. 17.* Jeremie que les pechez ne sont escrits le-  
 gerement avec une plume dans le cœur  
 de plusieurs , mais gravez bien avant avec  
 une pointe de fer , non dans un coing  
 seulement mais sur la surface totale , d'où  
 ils ne peuvent estre effacez facilement de  
 l'éponge.

*Et de l'effet du peché. Ch. I. Med. VIII. 55*  
Éponge d'une penitence legerement  
conceüe, qui se fait ordinairement sans  
fruit par les pecheurs endurcis.

Il est donc temps de se joindre avec le  
Roy penitent, & dire du fond du cœur, <sup>2 Reg. 12.</sup>  
*F'ay peché contre le Seigneur, ou avec le Pu-*  
*blicain, Dieu soyez propice à moy pecheur,* <sup>Luca. 11.</sup>  
*ou avec le Roy Manasses, qui disoit: F'ay*  
*peché au dessus des grains de sable qui se trou-*  
*vent dans la mer, & je ne suis pas digne d'en-*  
*visager le Ciel, toutes fois vous estes le Dieu*  
*des penitens, & vous ferez paroistre vostre*  
*bonté en me sauvant, car je m'en connois in-*  
*digne. Ou s'écrier avec le Prophete Roial,* <sup>Ps. 50</sup>  
*Seigneur destournez vos yeux de mes offenses,* <sup>11. &</sup>  
*& effacez toutes mes iniquitez. Effacez tous* <sup>v. 3.</sup>  
*mes crimes, selon la grandeur & la multitude* <sup>& 5.</sup>  
*de vos bontez, parce que je reconnois mon ini-*  
*quité, & que mon peché est tousiours devant*  
*mes yeux.*

Et afin que la confiance ne man-  
que pas dans cette grandissime bon-  
té, j'ose bien dire que ny la multitude  
des crimes, ny la briefveté du temps, ny  
l'extremité d'une heure, ou l'enormité  
de vie, n'empeschera pas le pardon, pour-  
veu que la contrition soit veritable; car  
comme Saint Cyprien: *Jamais ne sera*  
*trop tard le veritable repentir,* & Saint  
Augu<sup>s</sup>

*S. Aug. gust. in 1.* Augustin. Reconnoissez, & regardez vostre peché en la maniere que vous le devez, & Dieu cessera de le regarder en la maniere que vous avez tant sujet de craindre.

Voyez le larron d'as sō dernier supplice, & le prodigue lequel retournant à son Pere, de qui il avoit dissipé les biens, luy dit un air doux, faisant parler son cœur qui tesmoignoit veritablement son regret.

*E. 46. 25.* *Mon Pere j'ay peché contre le Ciel & devant vostre face, ce qui me fait avoüer que je ne suis pas digne d'estre reconnu vostre enfant.* Voyez encor S. Augustin & tant d'autres, qui, ou Apostres, ou Roys penitens nous doivent apprendre cette verité que j'emprunte de ce penitent Docteur sus mentionné, afin de faire fin à ce premier traité, voicy ces termes: *Rien ne*

*Aug. ser. 7. de Tép.* *nous peut faire si penitens assurez, que l'aversion du peché, & l'amour de Dieu.* Ce qui fait que ce qui sembloit doux dans le peché, semble amer par amour aux pecheurs dans la penitence, qui luy porte le degoût au cœur. Voila le sentiment de ce grand Saint, Ame Chrestienne, que j'employe en ces premieres Meditations pour vous induire à la pratique asseurée d'une vraye penitence, protestant par charité, de tous les malheurs que vous épousez,

épousez, lors que vous encourez l'inimitié de Dieu, digne de tout amour, le postposant premierement à une goutelette de voluptez plus courte qu'un moment. 2. Vitiée de mille regrets. 3. Acquise par l'infamie. 4. Avec grandissime perte de l'honneur, de l'innocence, de la chasteté, & de la grace Divine & humaine. 5. La perte de la garde & protectiō des bons esprits, dās une succession des cruelles furies d'enfer, dont on est fait esclave. 6. La tyrānie cōtinuelle de la conscience, par les furieux éguillons, dont l'Ame pecheresse est tourmentée, & la beauté du corps ternie comme vous avez pū considerer dans la Meditation VI. 7. Privée de l'heritage des biens spirituels, & frustrée des prieres & suffrages des Saints. 8. Par un endurcissement de nostre esprit au mal, qui la destine pour victime aux flammes eternelles, par le moyen d'un moment de plaisir decevant. Je finiray donc en disant comme j'ay commencé, *Que la chair se taise à la face du Seigneur*, afin que l'entretien de ces Meditations vous puisse persuader à cōbattre genereusement l'ennemy sous l'étendart de la Croix, pour enfin atttraper ceste gloire de delices que je vous souhайте passionnement.

CHA.